

La Banque Nationale divulgue ses résultats du deuxième trimestre de 2021

L'information financière contenue dans le présent document est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2021 préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB), sauf indication contraire. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens.

MONTRÉAL, le 28 mai 2021 – La Banque Nationale déclare un résultat net de 801 M\$ au deuxième trimestre de 2021 comparativement à 379 M\$ au deuxième trimestre de 2020. Le résultat dilué par action s'établit à 2,25 \$ au deuxième trimestre de 2021 par rapport à 1,01 \$ au trimestre correspondant de 2020. La forte croissance s'explique par la hausse du revenu total de la plupart des secteurs d'exploitation ainsi que par une réduction significative des dotations aux pertes de crédit au deuxième trimestre de 2021 alors que d'importantes dotations avaient été enregistrées au cours du deuxième trimestre de 2020 à la suite de la détérioration des perspectives macroéconomiques causée par la pandémie de COVID-19. Le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts ⁽¹⁾ atteint 1 039 M\$ au deuxième trimestre de 2021 comparativement à 915 M\$ au deuxième trimestre de 2020, une hausse de 14 % provenant de la bonne performance de la plupart des secteurs d'exploitation.

Le résultat net de la Banque pour le semestre terminé le 30 avril 2021 se chiffre à 1 562 M\$ par rapport à 989 M\$ pour la période correspondante de 2020. Le résultat dilué par action atteint 4,40 \$ pour le semestre terminé le 30 avril 2021, contre 2,68 \$ pour le semestre terminé le 30 avril 2020. L'augmentation importante est due à la hausse du résultat net de tous les secteurs d'exploitation attribuable, notamment, à des dotations aux pertes de crédit moins élevées au premier semestre de 2021 en raison de l'amélioration des perspectives macroéconomiques comparativement à la période correspondante de 2020. Le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts ⁽¹⁾ atteint 2 083 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2021, en hausse de 19 % par rapport à la période correspondante de 2020, en raison de la croissance des revenus de tous les secteurs d'exploitation.

« Au deuxième trimestre de 2021, la Banque a une nouvelle fois réalisé une excellente performance. Nous continuons à évoluer dans un environnement économique qui s'améliore et qui est plus propice à la croissance des activités, ce qui nous a permis de poursuivre sur notre lancée du premier trimestre. Nos solides résultats reflètent une fois de plus que nous avons fait les bons choix stratégiques et que nous avons bâti une franchise solide, diversifiée et agile », a commenté M. Louis Vachon, président et chef de la direction de la Banque Nationale du Canada. « Grâce à l'un des meilleurs rendements des capitaux propres de l'industrie, à des niveaux de fonds propres élevés et à des provisions pour pertes de crédit prudentes, nous sommes bien placés pour saisir sélectivement les occasions de croissance alors que nous sortons progressivement de la pandémie », a ajouté M. Vachon.

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2021	2020	Variation %	2021	2020	Variation %
Résultat net	801	379	111	1 562	989	58
Résultat dilué par action (<i>en dollars</i>)	2,25 \$	1,01 \$	123	4,40 \$	2,68 \$	64
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts ⁽¹⁾	1 039	915	14	2 083	1 747	19
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires ⁽¹⁾	22,0 %	10,7 %		21,6 %	14,3 %	
Ratio de versement des dividendes	38,0 %	45,9 %		38,0 %	45,9 %	
				Au 30 avril 2021	Au 31 octobre 2020	
Ratio des fonds propres CET1 selon Bâle III				12,2 %	11,8 %	
Ratio de levier selon Bâle III				4,4 %	4,4 %	

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 5 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

Particuliers et Entreprises

- Résultat net de 321 M\$ au deuxième trimestre de 2021 par rapport à 56 M\$ au deuxième trimestre de 2020, une forte croissance essentiellement attribuable aux dotations aux pertes de crédit plus élevées sur les prêts non dépréciés au cours du deuxième trimestre de 2020 à la suite de la détérioration importante des perspectives macroéconomiques causée par la COVID-19.
- Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts ⁽¹⁾ de 423 M\$ au deuxième trimestre de 2021 par rapport à 377 M\$ au deuxième trimestre de 2020, en hausse de 12 %.
- Revenu total de 902 M\$ au deuxième trimestre de 2021, une hausse de 56 M\$ ou 7 % par rapport au trimestre correspondant de 2020 provenant de l'augmentation du revenu net d'intérêts en lien avec la croissance des volumes de prêts et de dépôts, ainsi que de la hausse des revenus autres que d'intérêts.
- Croissance du crédit aux particuliers de 7 % et du crédit aux entreprises de 5 %, depuis un an.
- La marge nette d'intérêts de 2,16 % au deuxième trimestre de 2021 se compare à 2,22 % au deuxième trimestre de 2020.
- Les frais autres que d'intérêts de 479 M\$ augmentent de 2 % par rapport au deuxième trimestre de 2020.
- Le ratio d'efficacité ⁽¹⁾ de 53,1 % s'améliore comparativement à 55,4 % au trimestre correspondant de 2020.

Gestion de patrimoine

- Résultat net de 165 M\$ au deuxième trimestre de 2021 par rapport à 141 M\$ au trimestre correspondant de 2020, une hausse de 17 %.
- Revenu total de 541 M\$ au deuxième trimestre de 2021, contre 475 M\$ au trimestre correspondant de 2020, une augmentation de 66 M\$ ou 14 % provenant de la croissance des revenus tirés des services tarifés ainsi que des revenus tirés des transactions et autres revenus.
- Les frais autres que d'intérêts s'établissent à 315 M\$ au deuxième trimestre de 2021 par rapport à 280 M\$ au trimestre correspondant de 2020, une hausse de 13 % en lien avec la croissance des revenus.
- Le ratio d'efficacité ⁽¹⁾ de 58,2 % s'améliore comparativement à 58,9 % au deuxième trimestre de 2020.

Marchés financiers

- Résultat net de 238 M\$ au deuxième trimestre de 2021 contre 159 M\$ au trimestre correspondant de 2020, une augmentation de 50 %.
- Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable ⁽¹⁾ de 342 M\$ au deuxième trimestre de 2021 par rapport à 378 M\$ au deuxième trimestre de 2020, en baisse de 10 %.
- Revenu total en équivalent imposable ⁽¹⁾ de 567 M\$, en baisse de 31 M\$ ou 5 % en raison des revenus des marchés mondiaux moins élevés au deuxième trimestre de 2021.
- Les frais autres que d'intérêts se chiffrent à 225 M\$ au deuxième trimestre de 2021, par rapport à 220 M\$ au trimestre correspondant de 2020, une hausse en partie attribuable aux frais de soutien aux opérations.
- Les dotations aux pertes de crédit s'établissent à 18 M\$ au deuxième trimestre de 2021, par rapport à 162 M\$ au trimestre correspondant de 2020, en raison de la détérioration importante des perspectives macroéconomiques causée par la COVID-19 au cours du deuxième trimestre de 2020.
- Le ratio d'efficacité en équivalent imposable ⁽¹⁾ de 39,7 % se compare à 36,8 % au deuxième trimestre de 2020.

Financement spécialisé aux États-Unis et International

- Résultat net de 129 M\$ au deuxième trimestre de 2021 contre 74 M\$ au trimestre correspondant de 2020, une augmentation de 74 %.
- Revenu total de 237 M\$ au deuxième trimestre de 2021, en hausse de 30 % par rapport au deuxième trimestre de 2020, une augmentation attribuable à la croissance des revenus des filiales Credigy et ABA Bank.
- Les frais autres que d'intérêts de 77 M\$ au deuxième trimestre de 2021 sont en baisse de 6 %.
- Le ratio d'efficacité ⁽¹⁾ de 32,5 % s'améliore de 12,3 points de pourcentage comparativement au trimestre correspondant de 2020.
- Récupérations de pertes de crédit de 1 M\$ au deuxième trimestre de 2021, attribuables à l'amélioration des facteurs macroéconomiques aux États-Unis, contre des dotations aux pertes de crédit de 32 M\$ au deuxième trimestre de 2020.

Autres

- Perte nette de 52 M\$ au deuxième trimestre de 2021, contre une perte nette de 51 M\$ au trimestre correspondant de 2020. La croissance des frais autres que d'intérêts attribuable à la rémunération variable et aux investissements technologiques a été compensée par la hausse du revenu total.

Gestion du capital

- Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) selon Bâle III de 12,2 % au 30 avril 2021, en hausse par rapport à 11,8 % au 31 octobre 2020.
- Ratio de levier selon Bâle III de 4,4 % au 30 avril 2021, inchangé par rapport au 31 octobre 2020.

Dividendes

- Le 27 mai 2021, le conseil d'administration a déclaré les dividendes réguliers sur les diverses séries d'actions privilégiées de premier rang, ainsi qu'un dividende de 71 cents par action ordinaire, payable le 1^{er} août 2021 aux actionnaires inscrits le 28 juin 2021.

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 5 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

Pandémie de COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré que l'épidémie de COVID-19 constituait une pandémie, ce qui a exigé des mesures de protection importantes pour prévenir la saturation des services de santé et de renforcer l'hygiène préventive. Cette pandémie mondiale a provoqué la mise en place par de nombreux pays, dont le Canada, de mesures de confinement et de distanciation sociale pour freiner la formation de nouveaux foyers de contagion, notamment la fermeture des frontières de nombreux pays. Cette situation exceptionnelle a entraîné des changements importants sur le marché dans son ensemble, comme les fermetures d'entreprises et les mises à pied temporaires, la faiblesse des taux d'intérêt et les mesures gouvernementales mises en œuvre en réponse à la COVID-19.

Au cours de l'été 2020, certaines restrictions imposées au début de la pandémie ont été allégées, mais l'arrivée d'une deuxième vague de COVID-19 au début de l'automne 2020 a obligé les autorités de plusieurs pays, dont le Canada, à remettre en place des mesures de confinement ayant pour effet de refermer certains secteurs de l'économie. Bien que la mise en marché de plusieurs vaccins contre la COVID-19 constitue un développement encourageant, l'incertitude demeure quant à leur efficacité, leur distribution, leur acceptation par le public et la réduction des taux d'infection anticipée, notamment à la suite de la multiplication de cas liés à des variants de la COVID-19 qui semblent plus contagieux. Les autorités de plusieurs pays, dont le Canada, travaillent activement pour s'assurer que les vaccins soient administrés le plus rapidement possible. Il est anticipé que certaines mesures des autorités de santé publique au Canada demeureront en vigueur jusqu'à ce qu'une vaste couverture vaccinale soit réalisée, et ce, afin de continuer à limiter la propagation de la COVID-19 et ses variants.

Au Canada, les services bancaires sont considérés comme des services essentiels et sont donc maintenus malgré les mesures de confinement et de distanciation sociale. Compte tenu de la conjoncture économique et sociale, la Banque s'est engagée à soutenir ses employés, ses clients et ses communautés. La continuité de l'ensemble des activités de la Banque est assurée de façon remarquable depuis le début de cette crise sans précédent. Tous les experts sont mobilisés pour accompagner les clients, les soutenir et répondre à leurs questions en cette période d'incertitude qui persiste.

Outre ses incidences sur l'économie mondiale et dans les pays où la Banque exerce ses activités, la pandémie de COVID-19 a eu, et pourrait continuer d'avoir, des répercussions sur la Banque, sur la façon dont elle mène ses activités, de même que sur ses clients. La Banque continue de surveiller de près les effets et les conséquences potentielles de la pandémie de COVID-19. Les répercussions véritables seront fonction de faits à venir qui sont hautement incertains, ce qui englobe l'étendue, la gravité et la durée de la pandémie de COVID-19 et ses variants, de même que l'efficacité des actions et mesures prises par les gouvernements, les autorités monétaires et les organismes de réglementation à long terme.

Pour de plus amples renseignements sur l'incidence du facteur de risque que représente la pandémie de COVID-19, sur les mesures d'allègement offertes aux clients de la Banque et sur les mesures d'assouplissement des autorités réglementaires, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 » du Rapport annuel 2020, aux pages 16 à 21 et à la section « Faits nouveaux en matière de réglementation » du Rapport aux actionnaires – Deuxième trimestre 2021 pour la gestion du capital ainsi que les risques de crédit, de liquidité et de financement.

Plusieurs mesures d'allègement offertes aux clients de la Banque ont pris fin en 2020, mais certaines nouvelles mesures sont offertes dans le cadre de différents programmes des gouvernements et la Banque continue d'y participer. Ces nouvelles mesures consistent principalement en des prêts assortis de garanties gouvernementales, notamment pour des entreprises de secteurs plus durement touchés pendant la pandémie. Dans le cours normal de ses affaires, la Banque s'assure de continuer de répondre aux besoins spécifiques de ses clients afin de leur permettre de passer à travers cette crise sans précédent.

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les données par action)

	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2021	2020	Variation %	2021	2020	Variation %
Résultats d'exploitation						
Revenu total	2 238	2 036	10	4 462	3 959	13
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts ⁽¹⁾	1 039	915	14	2 083	1 747	19
Résultat net	801	379	111	1 562	989	58
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	801	368	118	1 562	962	62
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires ⁽¹⁾	22,0 %	10,7 %		21,6 %	14,3 %	
Résultat par action						
de base	2,28 \$	1,01 \$	126	4,44 \$	2,70 \$	64
dilué	2,25	1,01	123	4,40	2,68	64
Résultats d'exploitation en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾						
Revenu total en équivalent imposable	2 282	2 112	8	4 563	4 122	11
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	1 083	991	9	2 184	1 923	14
Résultat net excluant les éléments particuliers	801	379	111	1 562	999	56
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires excluant les éléments particuliers	22,0 %	10,7 %		21,6 %	14,5 %	
Ratio d'efficacité en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	52,5 %	53,1 %		52,1 %	53,3 %	
Résultat par action excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾						
de base	2,28 \$	1,01 \$	126	4,44 \$	2,73 \$	63
dilué	2,25	1,01	123	4,40	2,71	62
Informations sur les actions ordinaires						
Dividendes déclarés	0,71 \$	0,71 \$		1,42 \$	1,42 \$	
Valeur comptable	43,59	38,74		43,59	38,74	
Cours de l'action						
haut	89,42	74,79		89,42	74,79	
bas	72,30	38,73		65,54	38,73	
clôture	89,36	56,14		89,36	56,14	
Nombre d'actions ordinaires (en milliers)	337 372	335 400		337 372	335 400	
Capitalisation boursière	30 148	18 829		30 148	18 829	

(en millions de dollars canadiens)

	Au 30 avril	Au 31 octobre	Variation %
	2021	2020	
Bilan et hors bilan			
Actif total	350 742	331 625	6
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	171 632	164 740	4
Dépôts	231 320	215 878	7
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	14 706	13 430	10
Actifs sous administration et sous gestion	702 167	596 656	18
Ratios réglementaires selon Bâle III ⁽²⁾			
Ratios des fonds propres			
catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)	12,2 %	11,8 %	
catégorie 1 ⁽³⁾	15,2 %	14,9 %	
total ⁽³⁾	16,4 %	16,0 %	
Ratio de levier	4,4 %	4,4 %	
Ratio de liquidité à court terme (LCR)	150 %	161 %	
Ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR)	125 %		
Ratios réglementaires selon Bâle III ajustés ⁽⁴⁾			
Ratios des fonds propres			
CET1	12,0 %	11,5 %	
catégorie 1 ⁽³⁾	15,1 %	14,6 %	
total ⁽³⁾	16,4 %	16,0 %	
Ratio de levier	4,4 %	4,3 %	
Autres renseignements			
Nombre d'employés – mondial	26 211	26 517	(1)
Nombre de succursales au Canada	401	403	–
Nombre de guichets automatiques au Canada	929	940	(1)

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 5 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Les ratios sont calculés en tenant compte des mesures transitoires accordées par le Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF). Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » du Rapport annuel 2020 aux pages 20 et 21.

(3) Les ratios au 30 avril 2021 tiennent compte du rachat d'actions privilégiées série 34 du 15 mai 2021.

(4) Les ratios ajustés sont calculés en ne tenant pas compte de la mesure transitoire pour le provisionnement des pertes de crédit attendues. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » du Rapport annuel 2020 aux pages 20 et 21.

Mode de présentation de l'information

Mesures financières non conformes aux PCGR

La Banque a recours à diverses mesures financières pour évaluer les résultats et mesurer sa performance globale. Certaines de ces mesures financières ne sont pas calculées selon les PCGR, lesquels sont fondés sur les IFRS. Le fait de recourir à des mesures financières non conformes aux PCGR donne aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats, en plus de leur permettre d'apprécier l'incidence d'éléments particuliers sur les résultats des périodes visées et de mieux évaluer les résultats en ne tenant pas compte de ces éléments s'ils considèrent que ceux-ci ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque. La Banque met en garde les lecteurs qu'elle utilise des mesures financières non conformes aux PCGR qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et qu'il pourrait donc être impossible de les comparer avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises.

À l'instar de plusieurs autres institutions financières, la Banque utilise l'équivalent imposable comme méthode de calcul du revenu net d'intérêts, des revenus autres que d'intérêts et de la charge d'impôts. Cette méthode consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôts (notamment les dividendes) en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. Un montant équivalent est ajouté à la charge d'impôts. Cet ajustement est nécessaire pour comparer le rendement des différents éléments de l'actif sans égard à leur traitement fiscal. La Banque utilise également le rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires qui est une mesure de performance financière calculée en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période. Enfin, le ratio d'efficacité est également utilisé pour évaluer les résultats consolidés et les résultats sectoriels de la Banque. Le ratio d'efficacité se calcule en divisant les frais autres que d'intérêts par le revenu total.

L'exercice financier 2020 a été marqué par les effets de la pandémie de COVID-19 sur les facteurs macroéconomiques, ce qui avait entraîné une hausse significative des dotations aux pertes de crédit. Étant donné l'importance relative des dotations aux pertes de crédit enregistrées selon les IFRS, la Banque juge pertinent de commenter le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts, le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable ainsi que le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers (tels que présentés dans le tableau des « Résultats consolidés » à la page 8 et dans les tableaux des « Résultats sectoriels » aux pages 11 à 15 du Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2021) afin de donner aux lecteurs de l'information supplémentaire leur permettant de mieux comprendre les principales composantes des résultats financiers de la Banque et de ses secteurs d'exploitation.

Données financières

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les données par action)

	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2021	2020	Variation %	2021	2020	Variation %
Résultat net excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾						
Particuliers et Entreprises	321	56	473	583	298	96
Gestion de patrimoine	165	141	17	325	274	19
Marchés financiers	238	159	50	488	342	43
Financement spécialisé aux États-Unis et International	129	74	74	265	159	67
Autres	(52)	(51)		(99)	(74)	
Résultat net excluant les éléments particuliers	801	379	111	1 562	999	56
Charge relative à Maple ⁽²⁾	-	-		-	(10)	
Résultat net	801	379	111	1 562	989	58
Résultat dilué par action excluant les éléments particuliers	2,25 \$	1,01 \$	123	4,40 \$	2,71 \$	62
Charge relative à Maple ⁽²⁾	-	-		-	(0,03)	
Résultat dilué par action	2,25 \$	1,01 \$	123	4,40 \$	2,68 \$	64
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires						
Incluant les éléments particuliers	22,0 %	10,7 %		21,6 %	14,3 %	
Excluant les éléments particuliers	22,0 %	10,7 %		21,6 %	14,5 %	

(1) Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2020, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment.

(2) Au cours du semestre terminé le 30 avril 2020, la Banque avait enregistré une charge de 13 M\$ (10 M\$ déduction faite des impôts) relativement à l'entreprise Maple Financial Group Inc. (Maple) à la suite de l'événement survenu en décembre 2019, tel que décrit dans la section « Passifs éventuels » à la page 111 du Rapport annuel 2020.

Mise en garde à propos des déclarations prospectives

À l'occasion, la Banque fait des déclarations prospectives écrites, notamment celles contenues dans le présent document, ainsi que dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens et dans d'autres communications. Il arrive aussi que des représentants de la Banque fassent des déclarations prospectives verbales auprès des analystes, des investisseurs, des médias et d'autres parties prenantes. Ces déclarations sont faites conformément à la législation en valeurs mobilières applicable au Canada et aux États-Unis. Les déclarations prospectives figurant dans le présent document peuvent comprendre, entre autres, des déclarations à l'égard de l'économie – notamment les économies canadienne et américaine –, de l'évolution des marchés, des objectifs, des perspectives et des priorités de la Banque pour les exercices 2021 et suivants, de ses stratégies et des mesures qu'elle prendra pour les réaliser, des attentes quant à la situation financière de la Banque, du cadre réglementaire dans lequel elle évolue, de l'incidence de la pandémie de COVID-19 et de la manière dont elle y fera face et de certains risques auxquels la Banque est confrontée. Ces déclarations prospectives sont habituellement marquées par l'emploi de verbes ou d'expressions verbales comme « prévoir », « croire », « estimer », « projeter », « planifier », « s'attendre à » et « avoir l'intention de », par l'emploi de la forme future ou conditionnelle, notamment des verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir », et par l'emploi d'autres termes ou expressions similaires. Ces déclarations prospectives visent à aider les porteurs de titres de la Banque à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Banque aux dates indiquées et pour les périodes alors terminées, ainsi que la vision, les objectifs stratégiques et les cibles de performance financière de la Banque, et peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

En raison de leur nature même, ces déclarations prospectives supposent l'élaboration d'hypothèses et elles comportent donc nécessairement des risques et des incertitudes d'ordre général et spécifique. Les hypothèses qui ont trait à la performance des économies du Canada et des États-Unis en 2021, notamment dans le contexte de la pandémie de COVID-19, et à leur incidence sur les activités de la Banque figurent parmi les principaux facteurs pris en considération au moment de déterminer les priorités et les objectifs stratégiques de la Banque, notamment en ce qui a trait aux provisions pour pertes de crédit. Au moment d'établir ses attentes quant à la conjoncture économique en général et dans le secteur des services financiers en particulier, la Banque s'appuie surtout sur les données économiques historiques fournies par les gouvernements du Canada, des États-Unis et de certains autres pays où la Banque exerce des activités, de même que leurs organismes.

Il est fort possible que les prévisions, projections, attentes ou conclusions expresses ou implicites de la Banque ne se révèlent pas exactes, que ses hypothèses ne soient pas confirmées et que sa vision, ses objectifs stratégiques et ses cibles de performance financière ne soient pas réalisés. La Banque recommande aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives, étant donné que divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque, notamment les répercussions liées à la pandémie de COVID-19, pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents des attentes, des estimations ou des intentions exprimées dans ces déclarations prospectives. Ces facteurs incluent le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et de financement, le risque opérationnel, le risque de non-conformité à la réglementation, le risque de réputation, le risque stratégique et le risque environnemental et social, lesquels sont décrits plus amplement dans la section « Gestion des risques » débutant à la page 68 du Rapport annuel 2020 de la Banque, et plus précisément : la conjoncture économique générale et les conditions du marché financier au Canada, aux États-Unis et dans certains autres pays où la Banque exerce des activités; la modification à la réglementation touchant les activités de la Banque; l'incertitude géopolitique et sociopolitique; les changements importants dans le comportement des consommateurs; la situation du logement, le marché de l'immobilier et l'endettement des ménages au Canada; les variations de la performance et de la solvabilité des clients et des contreparties de la Banque; les modifications apportées aux conventions et méthodes comptables que la Banque utilise à des fins de présentation de sa situation financière, y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux principales estimations comptables; la législation fiscale en vigueur dans les pays où la Banque exerce des activités, principalement le Canada et les États-Unis; les modifications aux lignes directrices sur les fonds propres et la liquidité, ainsi qu'aux instructions relatives à leur présentation et à leur interprétation; les changements aux notations de crédit attribuées à la Banque; les perturbations potentielles chez les principaux fournisseurs de biens et de services de la Banque; les perturbations potentielles des systèmes de technologie de l'information de la Banque, y compris l'évolution du risque de cyberattaque et de vol de données personnelles ou d'identité; et l'incidence possible d'événements catastrophiques sur l'économie locale et internationale, y compris les catastrophes naturelles et les urgences de santé publique comme la pandémie de COVID-19. Les déclarations au sujet des répercussions prévues de la pandémie de COVID-19 sur la Banque, ses résultats d'exploitation, sa réputation, sa situation financière et sa liquidité ainsi que sur l'économie mondiale peuvent se révéler inexacts et différer, parfois sensiblement, de ce qui est actuellement prévu, ces déclarations étant fonction de développements futurs qui sont très incertains et impossibles à prévoir. La liste des facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis dans les sections « Pandémie de COVID-19 » et « Gestion des risques » du Rapport annuel 2020 de la Banque et dans le Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2021, notamment dans la section « Pandémie de COVID-19 ». Les investisseurs et autres personnes qui se fondent sur les déclarations prospectives de la Banque doivent considérer soigneusement les facteurs susmentionnés ainsi que les incertitudes et les risques qu'ils comportent. À moins que la législation ne l'y oblige, la Banque ne prévoit pas mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, qu'elle peut faire ou qui peut de temps à autre être faite en son nom.

Divulgarion des résultats du deuxième trimestre de 2021

Conférence téléphonique

- Une conférence téléphonique pour les analystes et investisseurs institutionnels aura lieu le vendredi 28 mai 2021 à 11 h 00 HAE.
- Accès par téléphone en mode écoute seulement : 1 800 898-3989 ou 416 406-0743. Le code d'accès est le 1995846#.
- L'enregistrement téléphonique archivé sera accessible jusqu'au 25 juin 2021 en composant le 1 800 408-3053 ou le 905 694-9451. Le code d'accès est le 1381684#.

Diffusion de l'appel sur Internet

- La conférence téléphonique sera diffusée en direct via Internet à l'adresse bnc.ca/relationinvestisseurs.
- Une version archivée de la conférence sera disponible après la fin de l'appel sur le site Internet de la Banque Nationale.

Documents financiers

- Le Rapport aux actionnaires (qui inclut les états financiers consolidés trimestriels) est en tout temps disponible sur le site Internet de la Banque Nationale à l'adresse bnc.ca/relationinvestisseurs.
- Le Rapport aux actionnaires, les informations financières complémentaires, les informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3, ainsi que la présentation seront disponibles sur le site Internet de la Banque Nationale à la page Relations investisseurs le matin de la conférence téléphonique.

Pour plus de renseignements :

Ghislain Parent
Chef des Finances et
premier vice-président
à la direction – Finances
514 394-6807

Jean Dagenais
Premier vice-président –
Finances
514 394-6233

Linda Boulanger
Première vice-présidente –
Relations investisseurs
514 394-0296

Claude Breton
Vice-président –
Communications et
Responsabilité sociale
d'entreprise
514 394-8644